

Epicierie Sociale Intercommunale **« La Fraternelle »**

Janvier 2023 à décembre 2023

Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Niederbronn-les-Bains
5 Place du Bureau Central
BP 80029
67892 NIEDEBRONN-LES-BAINS



Rappel de l'origine et des objectifs de l'établissement

La réflexion autour de la création d'une épicerie sociale sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains émane de différents constats.

Tout d'abord, il a été mis en avant des inégalités en matière d'aide alimentaire dans les communes et de nombreuses personnes bénéficiaient d'aides en dehors du territoire (Toit Haguenovien et Restos du Cœur). De plus, les aides alimentaires proposées étaient trop peu nombreuses, mensuelles et ne laissaient pas le choix des denrées.

Depuis 2010, l'Épicerie Sociale Intercommunale (ESI) « La Fraternelle » apporte aux personnes en difficulté et ressortissantes de la Communauté de Communes :

- Une aide alimentaire temporaire par la mise à disposition de produits de première nécessité (alimentation et hygiène) en contrepartie d'une participation financière de 10 % du montant réel du panier.
- Un accompagnement individuel et collectif dans une démarche globale d'insertion.

I) L'Épicerie Sociale Intercommunale

a. Les modalités d'accès

Les familles accueillies à l'Épicerie Sociale Intercommunale sont orientées par leur travailleur social référent (CCAS, UTAMS, ou autres associations et structures à vocation médico-sociale). Afin d'être complet, le dossier doit comporter la fiche « bilan social », la grille budgétaire et préciser les objectifs de l'accès à l'épicerie sociale (règlement d'une facture d'électricité, du loyer, de la redevance des ordures ménagères, etc).

Les charges et factures qui apparaissent dans la grille budgétaire sont proratisées au mois. Le découvert bancaire, les frais de vétérinaire, les amendes et les frais d'avocat (hors procédure de divorce ou en lien avec la garde des enfants) ne sont pas pris en compte dans le calcul du reste à vivre.

Une fois complétés, les dossiers sont transmis au travailleur social du Centre Intercommunale d'Action Sociale (CIAS) qui a en charge l'instruction et la présentation des dossiers en Commission d'admission mensuelle. Les familles peuvent avoir un accès d'un à trois mois, renouvelable une fois. Après six mois, un délai de carence de trois mois est à respecter, sauf si un renouvellement peut permettre de solder la dette qui a fait l'objet des deux premiers accès.

b. La contractualisation

Le dispositif de l'épicerie sociale vise à aller au-delà d'une aide alimentaire traditionnelle. L'objectif principal réside dans la « re-mobilisation » de l'individu au travers d'un cadre bien établi dans lequel il redevient acteur de sa situation.

En effet, lors d'un premier entretien avec le travailleur social, les personnes accueillies par la structure signent un contrat écrit engageant les deux parties de la manière suivante :

- l'ESI s'engage à mettre à disposition des produits alimentaires et d'hygiène pour un montant de 10 % de la valeur réelle et propose divers ateliers pédagogiques,
- le bénéficiaire, en contrepartie des économies réalisées, s'engage à atteindre l'objectif financier fixé, à fournir le justificatif de règlement et à participer à un atelier pédagogique.



c. Les partenaires

En début d'année, l'approvisionnement de l'Épicerie Sociale Intercommunale est devenu particulièrement compliqué. Face à une baisse de dons des grandes surfaces, d'autres solutions d'approvisionnement ont dû être trouvées. Dans ce cadre, l'ESI s'est rapproché de certains producteurs et entreprises locales afin de créer de nouveaux partenariats.

En 2023, les principaux partenaires de la structure étaient les suivants :

Banque Alimentaire du Bas-Rhin	♦ Don d'environ 9 500 kg de denrées sèches et fraîches
Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires (ANDES)	♦ Crédit Nationale aux Epiceries Solidaires (CNES) de 4 771 € ♦ Fonds pour l'Aide Alimentaire Durable (FAAD) de 3 808 € Affectation : achat de denrées alimentaires ♦ Dons de protections hygiéniques et de culottes menstruelles
INTERMARCHE – Reichshoffen	♦ Dons de denrées fraîches d'une valeur de 1 968 € ♦ Achat de produits d'hygiène, produits secs, frais et surgelés
Boulangerie HOFFMANN – Gundershoffen	♦ Dons de viennoiseries et pains spéciaux
Ferme Maraichère du Windstein	♦ Dons de fruits et légumes frais
Les Jardins du Wasserloch – Rothbach	♦ Dons de fruits et légumes frais
Boehli – Gundershoffen	♦ Dons de boîtes de biscuits apéritifs
Agence du Don en Nature (ADN)	♦ Achat de produits d'entretien et d'hygiène à petit prix
Le Gourmet d'Alsace – Dambach Neunhoffen	♦ Dons de tartes flambées surgelées
Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)	♦ Subvention de 6 459 €
La Route de la Santé	♦ Animation de 2 ateliers cuisine par mois ♦ Présence d'une diététicienne 1 fois par mois lors des moments de vente ♦ Animation d'un cours d'activité physique 1 fois par semaine (en partenariat avec Sport pour Tous)
Pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace (APSA)	♦ Animation d'ateliers (parentalité, prévention des écrans, les bienfaits de l'activité sportive)
La Castine de Reichshoffen	♦ Animation d'ateliers (ciné-courts) ♦ Mise à disposition de billets de cinéma à tarif réduit



En 2023, l'entreprise « FINAY » de Gundershoffen, l'Association Loisirs et Culture (ALC) de Gumbrechtshoffen et l'association « Joie et Partages » de Phillipsbourg ont généreusement effectué des dons financiers en faveur de l'Épicerie Sociale Intercommunale. Ces dons ont permis l'achat de denrées alimentaires en fin d'année.

La Fraternelle a également pu bénéficier de nombreux dons alimentaires des particuliers qui résident sur le territoire (fruits et légumes, produits secs, produits d'hygiène et d'entretien, etc).

d. La Collecte Nationale de la Banque Alimentaire

Cette année, plus de 75 bénévoles ont été sollicités durant le week-end de la Collecte Nationale afin de tenir des permanences dans les enseignes partenaires, procéder à l'acheminement des denrées et les trier. Parmi eux : 6 bénéficiaires de l'Épicerie Sociale Intercommunale ou du CIAS, une vingtaine de jeunes et 5 animateurs du Réseau d'Animation Intercommunal, 24 bénévoles de l'ESI ainsi que des habitants de la Communauté de Communes.

Les mairies ont également collecté au sein de leur commune.

Au total, ce sont **5 196 kg** de produits alimentaires et d'hygiène qui ont été récoltés.

II) L'équipe de La Fraternelle

a. Les salariées

La Fraternelle compte une animatrice gestionnaire de stocks ainsi qu'un travailleur social.

Les missions du travailleur social :

- Accueillir et accompagner un public en difficulté (accueil individuel sur rendez-vous et établissement du contrat entre l'épicerie et le bénéficiaire),
- Mettre en œuvre sur la base du contrat, des actions tant alimentaires qu'éducatives répondant au mieux aux difficultés des personnes orientées par les travailleurs sociaux. Ces actions peuvent concerner la valorisation des produits servis par l'épicerie sociale, des aides à la gestion, à la consommation, etc,
- Rendre compte au Conseil d'Administration du CIAS des activités de l'Épicerie Sociale Intercommunale,
- Coordonner et assurer la mise en place de partenariats et élaborer des projets pour les ateliers,
- Organiser et assurer le suivi du planning des bénévoles chargés de la mise en œuvre de l'aide alimentaire en binôme avec la gestionnaire de stocks,
- Organiser la formation et l'information des bénévoles.

Les missions de l'animatrice gestionnaire de stocks :

- Gérer les stocks de manière informatisée grâce au logiciel ESCARCELLE,
- Réaliser un inventaire,
- Gérer les commandes, les dates de péremption, étiqueter et ranger les produits,
- Assurer le suivi des plannings et faire le lien entre les différentes équipes de bénévoles,
- Rédiger les courriers et préparer les contrats d'accès à l'épicerie sociale,
- Préparer et animer les ateliers pédagogiques.



b. Les bénévoles

31 bénévoles ont œuvré à La Fraternelle en 2023 pour permettre son fonctionnement régulier.

Les missions des bénévoles :

- Enlèvement et acheminement des dons de denrées auprès des partenaires alimentaires,
- Mise en rayons,
- Etiquetage,
- Accompagnement des bénéficiaires en magasin (conseil, accueil, écoute),
- Animation d'ateliers collectifs,
- Accompagnement individuel vers l'emploi,
- Inventaire.

Les actions mises en œuvre pour les bénévoles

- Fête d'été

Le lundi 03 juillet, les bénévoles de l'Épicerie Sociale Intercommunale ont été conviés à une « Fête d'été ». Dans la matinée, les personnes qui le souhaitaient ont pu participer à une séance de yoga du rire animée par Madame Valentine VOGT. Le midi, tous les bénévoles ainsi que les membres du Bureau restreint se sont retrouvés à l'ESI pour partager un moment convivial autour d'un barbecue.



- Ateliers cuisine et repas partagé

Au mois de janvier et octobre, deux ateliers cuisine ont été proposés aux bénévoles de l'ESI. Ces ateliers ont été animés par Frédérique HOLT, diététicienne auprès de la Route de la Santé. Durant ces deux matinées, chaque bénévole a participé à la confection de l'entrée, du plat et du dessert avant de partager le repas tous ensemble.



III) Les chiffres de l'activité 2023

a. Les orientations

Origine des familles par communes	Nombre d'orientations en 2022	Nombres d'orientations en 2023	Pourcentage d'orientations en 2023
Reichshoffen – Nehwiller	62	57	30,32 %
Gundershoffen – Eberbach - Griesbach	34	53	28,19 %
Niederbronn-les-Bains	52	41	21,81 %
Mertzwiller	19	14	7,45 %
Gumbrechtshoffen	15	8	4,26 %
Zinswiller	5	4	2,13 %
Oberbronn	5	4	2,13 %
Offwiller	4	3	1,60 %
Mietesheim	1	3	1,60 %
Dambach - Neunhoffen	2	1	0,51 %
Rothbach	3	0	0 %
Windstein	1	0	0 %
Uttenhoffen	0	0	0 %
Total	203	188	100%

De manière générale, le **nombre d'orientations** a baissé en comparaison à l'année 2022 en passant de 203 à **188**. Cette diminution n'a pas d'explication particulière, mais elle est constatée par plusieurs structures d'aide alimentaire de la région.

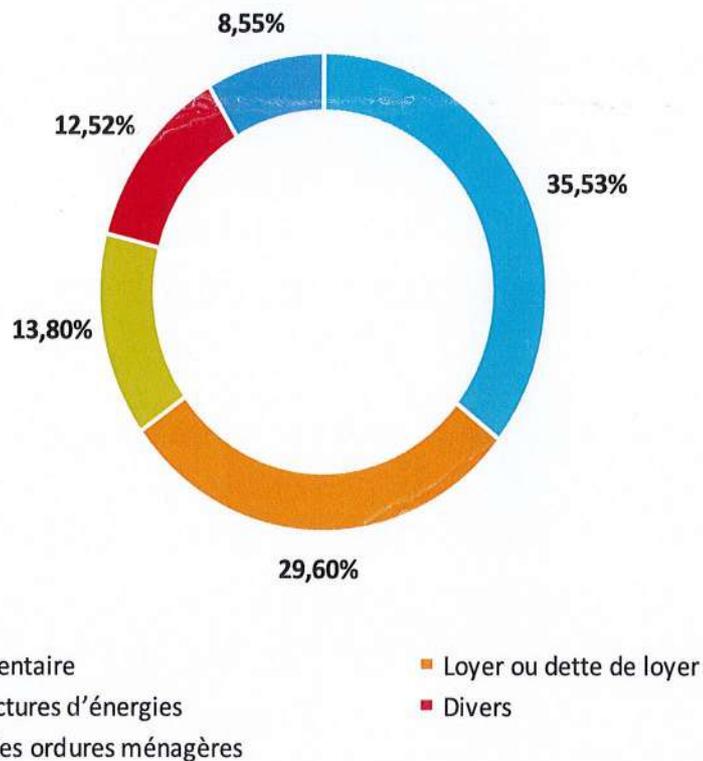
Au total, **25 refus** ont été notifiés en 2023 contre 17 en 2022. Cette augmentation est en partie liée au refus du renouvellement pour les familles d'origine ukrainienne. En effet, le don financier perçu en 2022 en faveur des réfugiés ukrainiens a été utilisé en totalité. De ce fait, les dossiers des familles ont été présentés selon les conditions habituelles et la majorité des familles ne remplissaient pas les conditions de ressources.

Finalement, ce sont **152 contrats** qui ont été signés en 2023 contre 186 l'année précédente. Cela représente **117 familles différentes** face à 132 en 2022.



b. Les objectifs de remboursements poursuivis

Les objectifs de remboursement poursuivis en 2023



La catégorie « Divers » concerne les objectifs moins courants tels que le remboursement de crédit, les frais de réparation automobile ou encore les frais de périscolaire et de garde d'enfants. Néanmoins, on constate que ces factures diverses viennent de plus en plus grever le budget des bénéficiaires.

Pour l'année 2023, on peut constater que le soutien alimentaire représente 35,53 % des objectifs de remboursement. Cela signifie que ces bénéficiaires avaient un reste à vivre négatif au moment de leur demande. Le règlement et les impayés de loyer correspondent à 29.6 %. L'objectif est mis sur le règlement du loyer lorsque le reste à vivre est très faible et ne permet pas de rembourser une facture supplémentaire. Les dettes et factures d'énergie représentent 13,8 % des objectifs. Les factures d'énergie sont de plus en plus conséquentes et les mensualités sont souvent très élevées dans les foyers.

c. Les ressources

Les ressources des 117 familles qui ont été accueillies à l'Épicerie Sociale Intercommunale sont multiples. 34 familles sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, 23 ont des revenus professionnels, 20 bénéficient de l'Aide aux Demandeurs d'Asile (ADA), 13 personnes perçoivent des indemnités de Pôle Emploi, 12 ont une pension d'invalidité ou l'Allocation d'Adulte Handicapé, 10 étaient dans l'attente du versement d'une ou plusieurs prestations, 3 personnes perçoivent des indemnités journalières et 2 sont retraitées.



Focus sur quelques actions

- Appel à projet « Parenthèse Culture »

Chaque année, l'ANDES propose différents appels à projets. Cette année, l'Épicerie Sociale Intercommunale a été lauréate de l'appel à projet « Parenthèse Culture ». Dans ce cadre, l'ESI s'est associé à Nicolas Dietrich, photographe professionnel et passeur culturel, afin de proposer une série de quatre ateliers permettant de découvrir l'univers de la photographie. Au total, sept personnes ont pu pratiquer la photographie, étudier et analyser certaines œuvres marquantes et se familiariser avec les appareils photo mis à disposition.

Début 2024, une série de 15 photographies, prise dans les rues de Gundershoffen, sera exposée dans les locaux de La Fraternelle.



- Atelier « Parentalité et Fraternité » - Pôle APSA

Dans le cadre d'un cycle sur la parentalité, plusieurs ateliers ont été proposés aux familles bénéficiaires de l'Épicerie Sociale Intercommunale. Dans un premier temps, les familles se sont rendues au spectacle « Cowboy ou Indien » qui aborde les rapports entre fratries. Quelques jours plus tard, l'une des psychologues du pôle APSA est venue discuter de la parentalité avec certains parents. Pendant ce temps, les enfants, avec l'aide d'une diététicienne, ont préparé un repas sur le thème « Cowboy ou Indien ».

Les familles ont également pu faire une initiation à la danse de ballets et se rendre à deux spectacles proposés par La Castine de Reichshoffen :

- « Mythologie », une relecture contemporaine des chefs-d'œuvre des ballets classiques,
- « Broutille », un spectacle animé avec des doudous.

Suite au spectacle « Broutille », les familles ont participé à un atelier de création d'un doudou proposé par l'animatrice et certains bénéficiaires de l'ESI.



- Sortie « Verre Noël »

En décembre, certains bénéficiaires de l'Épicerie Sociale Intercommunale ont pu profiter d'une sortie sur le thème « Verre Noël ». Dans un premier temps, les participants ont effectué une visite guidée du Musée Lalique à Wingen-sur-Moder avant de participer à un atelier pédagogique permettant de comprendre le travail de René Lalique.

Après un repas partagé, les bénéficiaires se sont rendus à Meisenthal pour visiter le site verrier et découvrir, « Stella », la boule de Noël 2023. Pour terminer, ils ont pu rejoindre l'un des deux ateliers de soufflage afin de découvrir comment sont fabriquées les boules de Noël.



e. L'accompagnement vers l'emploi

L'accompagnement vers l'emploi ayant pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'épicerie, du CIAS et des services sociaux du territoire est depuis 2014 assurés par nos deux bénévoles : Catherine PREVIDI (responsable des ressources humaines à la retraite) et Claude JOST (cadre commercial à la retraite).

En 2023, une dizaine de personnes ont pu être rencontrées dans le cadre de cet accompagnement (entretien en face à face et téléphonique, recherche d'offres, prise de contact, démarches diverses). Toutes les personnes accompagnées ont, au minimum, pu remettre leur Curriculum Vitae à jour.

f. Les cours de français

En 2023, les cours de français ont eu lieu toute l'année, sauf durant les vacances scolaires. Les deux cours habituels se déroulant le mardi matin ont accueilli environ 20 élèves divisés en deux groupes.

En janvier 2023, suite à une demande importante, un cours supplémentaire a débuté dans les locaux du périscolaire de Mertzwiller. Du mois de janvier à juillet, les cours se sont déroulés tous les vendredis de 13h30 à 15h30. Une quinzaine de participants étaient réguliers chaque semaine.

Depuis octobre 2023, un cours supplémentaire a lieu le jeudi matin de 8h30 à 10h00 dans les locaux de l'Épicerie Sociale Intercommunale.

Le taux de participation s'élève à **69 %** pour l'année. C'est une augmentation de 12 points par rapport à 2022. La mobilisation des participants se fait ressentir et les élèves absents sont contactés dès lors que plusieurs absences sont remarquées.



IV) Les projets et perspectives pour 2024

De nombreux projets sont en cours de construction pour cette année 2024 :

- Mise en place des projets et ateliers dans le cadre de l'AAP « Mieux Manger Pour Tous » : ateliers cuisine, cueillettes solidaires, paniers solidaires, ateliers jardins, atelier compostage, rencontre avec les producteurs locaux, etc,
- Renforcement du partenariat avec les Jardins du Wasserloch et la Ferme Maraichère du Windstein,
- Création de nouveaux partenariats avec les producteurs locaux dans le cadre du FAAD (Fonds d'Aide à l'Alimentation Durable),
- Proposition d'ateliers « individuels » dans le cadre de la gestion budgétaire avec Claude JOST et Catherine PREVIDI,
- Organisation de nouveaux ateliers avec le Pôle APSA sur différentes thématiques,
- Reprise des cours de français à Mertzwiller.

Fait à Niederbronn-les-Bains,
Le 31 janvier 2024

Le Président du CIAS,
Patrice HILT

